

Par rapport à la pêche traditionnelle, l'aquiculture comporte donc de nombreux avantages; elle promet d'être l'industrie de l'avenir. Elle connaît en ce moment une croissance fulgurante, et des spécialistes estiment que ses répercussions sur l'industrie de la pêche ne peuvent que s'accroître au cours des prochaines années. Dans l'intervalle, les grandes entreprises alimentaires des États-Unis et du Canada auront eu le temps de renforcer leur position à l'égard de l'industrie de l'aquiculture, sur laquelle elles seront même en passe de prendre la haute main.

L'aquiculture pourrait porter un dur coup à l'industrie de la pêche en eau douce au Canada. Même si les principales entreprises de pêche du Canada se lançaient dans l'élevage du poisson, elles ne réussiraient pas à surclasser leurs rivales à moins de s'établir plus près des grands marchés américains. Le Canada devrait donc s'empresse de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger son industrie halieutique contre une éventuelle perte de revenus et d'emplois.

Compte tenu de ce qui précède, le Comité recommande:

- (19) **Que l'industrie de la pêche et le ministère des Pêches et Océans suivent de plus près l'évolution du dossier de l'aquiculture, en vue de contribuer au raffermissement de l'industrie de l'élevage du poisson d'eau douce au Canada et d'aider l'industrie traditionnelle à s'adapter à la situation.**

4.3.4 Effets possibles des droits de douane sur les exportations canadiennes

Une industrie dont 85 p. 100 des ventes se font sur un seul marché a raison de s'inquiéter de la montée du protectionnisme aux États-Unis. En dépit des initiatives du gouvernement canadien pour libéraliser les échanges avec ce pays, il n'est pas impossible, vu la nature et les mécanismes du régime législatif américain, que toute une gamme de produits canadiens soit victime des pressions protectionnistes des industries américaines, si les taux de l'échange international continuent à défavoriser les États-Unis. Bien qu'un très petit nombre seulement de producteurs de la côte Est ait appuyé la dernière demande d'imposition de droits compensatoires sur le poisson de mer, on peut craindre à tout moment des mesures protectionnistes dans l'un ou l'autre secteur de l'industrie de la pêche.

Les Canadiens doivent reconnaître que le «lobbying» est une arme efficace et que la passivité satisfaite et l'inaction peuvent mener à des pertes, sous une forme ou une autre. L'industrie devra, avec l'aide du gouvernement, passer à l'action pour défendre ses intérêts et orchestrer aux États-Unis une campagne permanente afin que le poisson et les produits du poisson canadiens ne fassent pas l'objet de mesures protectionnistes.

4.3.5 Organisation des ventes à l'étranger

Comme nous l'avons mentionné dans les sections 3.2.3 et 4.3.1, il sera très utile de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité et de la réputation des produits de la pêche en eau douce du Canada, autant sur les marchés d'exportation que sur le marché intérieur. Le ministère des Pêches et Océans devrait faire fonction de catalyseur pour inciter l'industrie à pousser les ventes de notre poisson d'eau douce aux États-Unis et dans d'autres pays par des campagnes de publicité. Si l'industrie canadienne de la pêche en eau douce veut conserver sa part des marchés étrangers et de l'ensemble du marché